

LA DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE AU QUÉBEC

PLAN D'ACTION 2019-2022

CONTEXTE

Créé en 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) a pour mission de soutenir la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion dans toutes les régions du Québec. Le Conseil soutient également le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger des artistes, des écrivains, des organismes artistiques et de leurs œuvres. Il participe depuis plus de 25 ans au développement culturel du Québec par l'entremise de ses programmes dédiés aux artistes et aux écrivains, aux organismes de création-production, aux diffuseurs ainsi qu'aux événements nationaux et internationaux. Il préconise la concertation avec les milieux artistique et littéraire et, au cœur d'un univers culturel en constante mutation, collabore sur une base continue avec les principaux acteurs de la vie artistique du Québec.

La création du Conseil, qui découle de la première politique culturelle du Québec (1992), coïncide à quelques années près avec la publication de la politique pour la diffusion des arts de la scène au Québec dont les principes moteurs - **partenariat, souplesse et continuité** - et les deux grandes priorités - **la sensibilisation** et **le développement des publics** ainsi que **l'accès de la population à un éventail diversifié de spectacles** - n'ont rien perdu de leur pertinence. Force est toutefois de constater que, depuis cette dernière publication en 1997, le contexte de la diffusion des arts de la scène au Québec a évolué.

Dès sa création, le Conseil s'est vu attribuer la gestion du soutien financier des diffuseurs spécialisés en danse, musique et théâtre, disciplines auxquelles se sont jointes par la suite les arts du cirque et les arts multidisciplinaires. Puis, en 2014, avec le transfert au Conseil des dossiers des diffuseurs pluridisciplinaires par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, une large part du financement public de la diffusion des arts de la scène s'est retrouvée sous sa responsabilité. Au printemps 2017, le Conseil procédait à la première évaluation globale des organismes soutenus sur une base pluriannuelle qui réunissait conjointement les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires. Cet exercice lui a donné un regard privilégié sur la diffusion des arts de la scène, notamment sur les activités menées par ces deux types d'organisations, sur leur vision artistique, leur gestion et leur développement organisationnel. Il lui a permis de prendre connaissance de leur performance, mais aussi de leurs préoccupations et des défis liés à l'accomplissement de leur mission.

Au moment où le gouvernement du Québec se dote d'une nouvelle politique culturelle et plus de vingt ans après la publication par le ministère de la Culture et des Communications de sa politique de diffusion des arts de la scène, le Conseil a entrepris de mener un chantier de réflexion sur la diffusion des arts de la scène au Québec à l'ère numérique. Un Comité de réflexion formé d'acteurs issus de différents domaines du milieu de la diffusion des arts de la scène s'est réuni à cinq reprises entre février et juin 2018, pour explorer les principaux enjeux liés à la présentation et à la fréquentation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois. L'analyse et les recommandations de ce groupe de travail font l'objet du ***Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec*** et sont à la base du présent plan d'action.

PLAN D'ACTION

Pour assurer la vitalité des arts vivants
à l'ère numérique et créer des rendez-vous
avec les publics et les communautés

Un plan d'action branché sur les besoins du milieu

Déoulant des travaux du Comité de réflexion sur la diffusion au Québec, ce plan d'action reflète les valeurs du Conseil, notamment en ce qui concerne la concertation avec les milieux artistiques.

Il fait écho au Plan stratégique 2018-2022 du Conseil, à la vision de la politique culturelle du Québec *Partout la culture* ainsi qu'au *Plan culturel numérique du Québec*.

Il établit les priorités du Conseil pour les prochaines années en l'engageant dans la mise en œuvre de différentes actions qui émanent de besoins exprimés par le milieu de la diffusion des arts vivants.

Les travaux du Comité de réflexion ont permis de dégager quatre grandes orientations :

ORIENTATION 1

Stimuler la concertation
et les partenariats

ORIENTATION 2

Favoriser la mise à niveau et
le développement des compétences

ORIENTATION 3

Créer des conditions propices
à l'accessibilité et à la fréquentation

ORIENTATION 4

Assurer une offre culturelle diversifiée
et inclusive sur l'ensemble du territoire

À ces orientations, le Comité a ajouté une série d'objectifs et une vingtaine de pistes d'action qui se trouvent dans le *Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec*.

Le Conseil s'est appuyé sur les recommandations du Comité de réflexion pour exercer des choix visant à soutenir ces quatre grandes orientations. Les neuf actions retenues par le Conseil résument les grandes lignes directrices de son rapport, répondant aux préoccupations du milieu et brossant ses perspectives d'avenir.

Ces choix expriment la vision du Conseil et se situent dans le cadre de son champ d'intervention.

Par ailleurs, le Conseil entend poursuivre son engagement envers les organismes de diffusion et les institutions gouvernementales qui entreprennent des démarches visant la recherche et la documentation afin de disposer de données pertinentes pour la prise de décisions éclairées et, éventuellement, permettre une actualisation du plan d'action en fonction de l'évolution du milieu.

De plus, il s'engage à mobiliser ses partenaires sur les enjeux de la diffusion des arts de la scène et à rendre compte annuellement des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action, notamment lors de rencontres annuelles avec les réseaux, associations et regroupements nationaux.

Merci aux participants de ce chantier de réflexion sur la diffusion des arts de la scène au Québec, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont été consulté(e)s, ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action et œuvreront à sa réalisation.

1

Augmenter le nombre d'organismes de diffusion impliqués dans des projets structurants pour la circulation des œuvres (Sorties du TNM, Les Voyagements, Circulation de la musique, Danse sur les routes et Jouer dehors, Circuit Paroles vivantes)

En permettant le renforcement du rôle des réseaux, organismes de service et regroupements nationaux et la stimulation des échanges entre artistes, producteurs et diffuseurs, le Conseil répond au besoin de *stimuler la concertation et les partenariats (orientation 1)*.

Cette action consolide la présence des artistes et la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire, *créant ainsi des conditions propices à l'accessibilité et à la fréquentation (orientation 3)*.

Elle encourage la présentation de propositions artistiques audacieuses par les diffuseurs et favorise *une plus grande diversité d'œuvres et de pratiques artistiques sur le territoire (orientation 4)*.

INDICATEUR ↓

Taux d'augmentation du nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans des projets structurants pour la circulation des œuvres.

2

Soutenir des initiatives structurantes de mise en commun et d'optimisation des ressources

En encourageant la mise en commun et le partage des ressources, le Conseil veut [stimuler les partenariats \(orientation 1\)](#) et favoriser l'accès à des ressources spécialisées pour le [développement des compétences \(orientation 2\)](#).

INDICATEUR ↓

Nombre de participants aux initiatives en diffusion des arts de la scène soutenues par le Conseil.

3

Appuyer des projets favorisant l'appropriation des technologies numériques au sein des organismes de diffusion

Par cette action, le Conseil encourage la [mise en commun et le partage des ressources](#) (orientation 1).

Elle lui permet aussi de miser sur un [accompagnement continu des diffuseurs](#) (orientation 2).

INDICATEUR ↓

Nombre de projets soutenus.

4

Favoriser l'accès à des ressources spécialisées en développement et fidélisation des publics, médiation culturelle et promotion

En plus de contribuer au [développement des compétences \(orientation 2\)](#), cette action vient appuyer les stratégies de développement et de fidélisation des publics ([orientation 3](#)).

INDICATEUR ↓

Montants accordés dans le cadre du *Soutien à la mission 2021-2022*.

5

Augmenter le nombre de projets de résidence d'artistes et de compagnies de création dans les lieux de diffusion en région, et appuyer la mise en œuvre d'un projet de résidence de longue durée d'artiste associé au sein d'un organisme de diffusion pluridisciplinaire

Avec cet engagement, le Conseil veut stimuler [les échanges entre artistes, producteurs et diffuseurs \(orientation 1\)](#) ainsi que consolider la présence des artistes et [la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire \(orientation 3\)](#).

Le programme des ententes territoriales du Conseil ([volet Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction](#)) pourra contribuer à accroître le nombre de résidences de création soutenues.

INDICATEUR ↓

Nombre de projets soutenus.

6

Accroître l'aide à la présentation de propositions artistiques audacieuses par les diffuseurs pluridisciplinaires

Cette action s'inscrit entièrement dans la volonté du Conseil de soutenir une *offre culturelle diversifiée et inclusive sur l'ensemble du territoire (orientation 4)*.

Elle encouragera les diffuseurs à présenter des œuvres qui participent au développement des disciplines artistiques et stimulent l'esprit de découverte des publics.

INDICATEUR ↓

Montants accordés pour accroître la présentation de propositions artistiques audacieuses dans le cadre du programme *Soutien à la mission*.

7

Soutenir l'augmentation du nombre de représentations scolaires en arts de la scène dans le but d'accroître la fréquentation des jeunes spectateurs

Cette action contribuera à accroître et à pérenniser les sorties scolaires en milieu culturel professionnel. Elle favorisera une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif, donc une [meilleure accessibilité de l'offre \(orientation 3\)](#).

INDICATEURS ↓

- Taux d'augmentation du nombre de représentations scolaires dans le cadre du soutien accordé.
- Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs aux représentations scolaires en arts de la scène.

8

Soutenir, en partenariat avec les organismes du milieu, la présentation de vitrines et le développement de tournées pour accroître la visibilité des artistes et augmenter le nombre d'œuvres autochtones qui circulent sur le territoire québécois

Par cette action, le Conseil reconnaît l'importance des arts autochtones dans le paysage culturel québécois et réaffirme sa volonté d'accroître leur présence sur les scènes québécoises. Un soutien accru à la circulation des artistes et des œuvres autochtones favorisera une [plus grande diversité d'œuvres et de pratiques artistiques sur le territoire \(orientation 4\)](#).

Le programme *Re-Connaître* du Conseil pourra soutenir la réalisation de certains types de projets en lien avec la circulation des artistes et des œuvres au Québec.

INDICATEUR ↓

Nombre de projets d'artistes autochtones soutenus en vitrine.

9

Soutenir, en partenariat avec les organismes du milieu, la présentation de vitrines et le développement de tournées pour accroître la visibilité des artistes de la diversité et augmenter le nombre d'œuvres de la diversité culturelle qui circulent sur le territoire québécois

Le Conseil encourage ainsi les milieux artistiques à poursuivre leurs efforts et à davantage prendre en compte la diversité culturelle dans leurs activités. Un soutien accru à la circulation des artistes et des œuvres de la diversité culturelle favorisera une **plus grande diversité d'œuvres et de pratiques artistiques sur le territoire (orientation 4)**.

Le programme *Vivacité* du Conseil pourra soutenir la réalisation de certains types de projets en lien avec la circulation des artistes et des œuvres au Québec.

INDICATEUR ↓

Nombre de projets d'artistes de la diversité culturelle soutenus en vitrine.



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

